



PREFECTURE DE VAUCLUSE

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE  
PREALABLE A LA DELIVRANCE DU PERMIS DE CONSTRUIRE EN  
VUE DE L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU  
SOL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PERNES LES  
FONTAINES**

Une enquête publique au titre du code de l'environnement préalable à la délivrance du permis de construire en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol a été prescrite par arrêté n°10/192 du 6 septembre 2010 sur la commune de Pernes les Fontaines du 04 octobre 2010 au 03 novembre 2010 inclus.

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur **Monsieur Jean-Pierre DEBELLE, Proviseur première catégorie hors classe en retraite.**

Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie concernée et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au siège de l'enquête (Mairies de Pernes les Fontaine) à l'intention du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivantes :

- le lundi 4 octobre 2010 de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 20 octobre 2010 de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 4 novembre 2010 de 14h à 17h00.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an dans le mairie concernée, et à la préfecture de Vaucluse – Direction départementale des Territoires, service Eau et Milieux Naturels - Pôle Procédures Administratives – Cité Administrative – Avenue du 7è Génie – 84000 AVIGNON.